

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA CCI DES ARDENNES

lundi 8 janvier 2007

Intervention de Monsieur SPIRE, Président

Unis, volontaires et déterminés, c'est mon vœu et l'invitation que je lance ce soir à tous les acteurs et responsables ardennais pour l'année 2007, afin de construire et réussir l'avenir de nos Ardennes. Dès lors que nous saurons nous mobiliser et agir ensemble, nous saurons réaliser et mener à bien de grands projets, modeler l'environnement de nos Entreprises pour leur permettre de mettre en œuvre tout leur savoir-faire, et développer l'attractivité de notre département en lui donnant une notoriété positive.

En effet, aujourd'hui comme hier, je refuse la fatalité et le désespoir entretenus. Notre département n'a pas vocation à rester marqué définitivement par les mots inondations, climat pourri, pays de nulle part, ni par les noms de Cellatex, Thomé Génot et bientôt Fourniret. Non, il ne faudrait pas que l'année 2006, qui vient de s'achever, reste, pour les Ardennes, celle d'un drame économique surmédiatisé, alors qu'un certain nombre d'indices montre une réelle amélioration conjoncturelle que ne doivent pas masquer les difficultés d'un seul secteur, et alors même que nous avons été le témoin, tout au long de cette même année 2006, de la combativité des chefs d'entreprises ardennais, de leur volonté, par l'action, de pérenniser et de développer leurs entreprises dans une économie mondiale en forte croissance, mais dans laquelle s'exerce une concurrence vive et sévère, bien souvent à armes inégales.

Ainsi, la CCI des Ardennes a accompagné un certain nombre d'entreprises dans leur développement à l'international. Missions de prospection multi-sectorielles en Afrique du sud, au Canada, en Chine. Salons professionnels internationaux tels

qu'INNOVACT à Reims, le MIDEST à Paris, SUBCONTRACTING Meetings à Prague, EUROBLECH à Hanovre et ELMIA en Suède, telles ont été les principales opérations que nous avons organisées pour appuyer les entreprises dans leurs efforts d'innovation et de conquête de nouveaux marchés.

La CCI des Ardennes entend poursuivre son action dans cette dynamique collective, afin de donner aux Entreprises ardennaises les avantages concurrentiels qui leur permettront de faire face aux nouveaux défis de la mondialisation.

D'autres termes doivent maintenant être mis en avant pour caractériser notre département : savoir-faire, savoir vivre, talents.... Et d'autres noms valorisant notre industrie et sa diversification : PSA Peugeot-Citroën, FONTE ARDENNAISE, ELECTROLUX, NPL, HERMES, ATELIERS des JANVES, bientôt LAFARGE COUVERTURE et combien d'autres que je pourrais citer.

Unis, volontaires et déterminés,
c'est donc le credo que je vous invite à adopter et à renforcer pour faire de l'année 2007, une année efficace, une année conquérante.

La CCI des Ardennes, dans le droit fil de ce que nous avons entrepris en 2005 au profit de l'économie ardennaise et de son environnement, a marqué l'année 2006 d'un certain nombre de réalisations concrètes dont je souhaite souligner certaines.

L'année 2007 devra être l'année de l'optimisation de nos compétences et de notre action dans les 3 axes majeurs de mon mandat : **structurer, dynamiser et communiquer.**

Elle connaîtra, en outre, certainement une nouvelle phase, celle de l'innovation – rupture. En 2007, nous devons adopter une nouvelle ligne de conduite propre à dynamiser notre territoire, sortir des logiques individualistes sclérosantes et développer de nouveaux modes d'actions capables de fédérer.

L'année 2006 a été marquée par des réalisations concrètes que je vous propose de rappeler très brièvement, moins par souci d'autosatisfaction que pour souligner la

dynamique que nous avons mise en œuvre et qui se développera tout au long de l'année 2007.

Dans le domaine de l'Urbanisme commercial, le travail que nous avons effectué en partenariat avec les collectivités locales a permis aux Ardennes d'être l'un des rares départements français à être doté d'un schéma départemental d'équipement commercial dont je ne saurais trop souligner l'importance pour le développement et l'équilibre de notre appareil commercial.

Notre action départementale s'est exercée également dans le domaine du commerce, par l'extension et la coordination des opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce : action forte du contrat territorial en faveur du commerce.

Ce secteur a bénéficié aussi de la mise en place progressive d'une charte qualité et d'un dispositif rénové de bonification des taux d'intérêts des emprunts contractés pour améliorer les points de vente. Ce dispositif s'applique non seulement au commerce mais aussi aux services.

Je tiens à renouveler mes remerciements aux commerçants qui ont su se mobiliser pendant le 14^{ème} Festival mondial des marionnettes et qui ont répondu à notre projet de concours de vitrines commun avec la Fédération Commerciale et Artisanale et la Ville de Charleville-Mézières.

En 2006, la CCI s'est engagée résolument dans une politique de soutien et de développement du tourisme qui constitue une activité économique à part entière.

Quatre grandes réalisations ont structuré notre action dans ce domaine :

- une étude sur le tourisme fluvial qui permet avec tous les acteurs, dont le Conseil Général, de mettre en place une véritable politique départementale pour que la voie d'eau devienne synonyme d'activité économique ;
- deuxième grande réalisation : une opération qualité dans l'hôtellerie et la restauration qui a déjà permis une première certification ;

- troisième opération : la participation des Ardennes à ARTISANART, à FLOREFFE près de NAMUR en mai 2006 et à BRUXELLES en novembre 2006. Pour cette grande première, 20 entreprises ardennaises ont participé à cette exposition qui rassemblait 250 exposants.
- Quatrième réalisation : A la découverte du savoir-faire ardennais – Les 26 entreprises qui ont participé à cette opération ont attiré près de 1.000 visiteurs.

La création, reprise et cession d'entreprises demeure notre cœur de métiers.

Près de 1.000 porteurs de projet se sont adressés à nos services au cours de l'année 2006 et 1.000 entreprises ont fait l'objet d'un suivi individuel.

Avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, nous avons organisé le 2^{ème} grand forum de la création et de la reprise dans le cadre du contrat territorial.

Le **n° vert 0 800 08 88 08** mis en place à cette occasion, constitue en réalité un guichet unique pour tout créateur ou repreneur.

Il constitue à mes yeux la première étape d'un regroupement des services dédiés à la création et à la reprise et destinés à unir les moyens des 3 Chambres, agriculture, métiers et artisanat, commerce, industrie et services pour optimiser l'aide et le soutien à la création et à la transmission d'entreprises.

Nous avons étendu nos services à nos ressortissants par la création d'une commission couplée à un service de la Chambre dédiés à la promotion et au développement des activités de services.

Le succès rencontré par cette initiative montre à quel point l'attente des entreprises de services vis-à-vis de la Chambre est grande.

Nos efforts dans le domaine de la formation se sont traduits en 2006 :

- par les premiers diplômes, de niveau II, délivrés par notre Ecole de Gestion et de Commerce,
- par la création d'un stage linguistique en Allemagne, avec le concours du Conseil Général,

- et par l'organisation, pour 2007, d'un stage linguistique en Espagne.

L'ouverture de notre EGC à l'international a donc connu une progression importante en 2006.

Les réalisations et projets les plus spectaculaires et les plus structurants pour notre économie auront été en 2006 :

- la construction de la plate-forme portuaire multimodale à GIVET pour un coût de plus de 4 millions d'euros financés dans le cadre du contrat de plan Etat/Région,
- et la mise au point des projets de restructuration de nos zones industrielles de Tourne-Cliron appelée ***Emeraude*** et de Donchery appelée ***Azur***.

Je ne vous cacherai pas mes craintes concernant la mobilisation des financements prévus pour ces opérations dans le cadre du contrat territorial.

Nous sommes prêts pour démarrer les travaux mais si ceux-ci ne démarrent pas, c'est tout simplement parce que nous n'avons pas la certitude des financements.

Vous savez combien je suis hostile aux études qui encombrant nos bibliothèques et qui ne débouchent sur rien.

Les études conduites par la CCI des Ardennes, en 2006, ne peuvent donc que déboucher sur des réalisations concrètes :

- l'étude de faisabilité d'un SPL : système productif local qui a reçu une application concrète avec le SPT : système productif territorial ASCOTT'S qui totalise aujourd'hui 225.000 euros de chiffre d'affaires,
- l'étude pour la mise en place d'un dispositif d'intelligence territoriale nous permet de restructurer notre service Ardennes Expansion et de lui donner de nouvelles missions complémentaires à celles mises en place par le Conseil Général.

L'originalité et l'innovation qui caractérisent ces réalisations et ces orientations me permettent, à la fois, d'apporter une réponse à ceux qui, l'an passé, avaient trouvé mon intervention trop riche en projets. Ils ont aujourd'hui les réponses concrètes à leurs interrogations concernant notre capacité à les réaliser, et de faire la transition avec la partie de mon intervention consacrée à 2007.

La mondialisation des échanges, l'explosion des nouvelles technologies, le regroupement des entreprises, l'avènement de la net-économie plongent les entreprises dans un nouvel univers dans lequel elles doivent développer de nouveaux avantages concurrentiels, soit en termes de coût, soit en termes de différenciation.

On assiste à un décloisonnement des structures traditionnelles qui exige le développement de la flexibilité, de la réactivité, de l'innovation et de la transversalité.

Les CCI sont, bien entendu, influencées et modelées par cette actualité.

Elles doivent, comme les entreprises, accentuer leurs performances et optimiser leurs moyens.

Pour sa part, la CCI des Ardennes a engagé 5 grands chantiers qui verront leur réalisation en 2007.

1^{er} grand chantier : la restructuration des bâtiments administratifs de Charleville-Mézières permettant de regrouper l'ensemble des services, y compris ceux de la formation à Charleville-Mézières.

La CCI doit en effet constamment rechercher des économies de fonctionnement, des économies d'échelles, de façon à réduire la part de la ressource fiscale affectée au fonctionnement et d'augmenter, corrélativement, celle affectée aux actions en faveur de l'économie départementale et de ses entreprises.

Un appel d'offres pour assistance à maître d'ouvrage a été lancé en fin d'année dernière.

Le 2^{ème} grand chantier : concerne le regroupement des services d'accueil et de reprise d'entreprises des 3 Chambres consulaires afin de constituer un véritable guichet unique qui préfigurera le regroupement des 3 Chambres sur un seul site.

Ce nouveau service commun aux 3 Chambres sera constitué au sein du Comité de Liaison des Compagnies Consulaires que nous avons décidé d'appeler **La Chambre Economique des Ardennes**.

A ce jour, il semblerait que la Dordogne ait déjà effectué la même démarche.

3^{ème} grand chantier : la création d'une « e-communauté » des acteurs économiques des Ardennes par la mise en place d'une plate-forme collaborative, constituée de communautés thématiques opérationnelles.

Il s'agit d'une véritable révolution dans nos modes de travail et dans nos relations avec les entreprises, d'une part, et nos partenaires, d'autre part.

Nous nous appuyons sur des expériences déjà engagées et réussies dans quelques CCI en France pour répondre à deux préoccupations majeures de la Chambre : la nécessité de proximité de la CCI vis-à-vis des entreprises et la nécessité pour les entreprises de travailler en réseau.

La CCI sera, bien entendu, l'acteur et l'animateur de ce réseau par le biais de cette plate-forme déjà mise en œuvre dans 15 CCI en France.

Le 4^{ème} grand chantier correspond à l'élaboration de schémas sectoriels du réseau des CCI en Champagne-Ardenne.

Ces schémas sectoriels concernent :

- la création et la transmission,
- l'international,
- les infrastructures,
- la formation,

- et l'intelligence économique.

La recherche d'une plus grande performance dans ces différents domaines de compétences est désormais organisée au niveau régional.

Le 5^{ème} grand chantier constitue l'aboutissement de toutes nos réformes et évolutions internes, c'est la réorganisation de la CCI en projet d'entreprise qui impactera les fonctionnalités, les domaines d'intervention, les modes de travail, les moyens techniques, les complémentarités élus/collaborateurs et l'organigramme de la Chambre.

C'est un projet lourd et ambitieux et je sais que je peux compter, pour le réussir, sur l'ensemble des collaborateurs de la Chambre qui sont d'ailleurs, déjà pour la plupart, impatients de s'engager dans ce processus.

D'avance, je les en remercie.

Nous ne pouvons pas avoir l'ambition d'aider des entreprises à améliorer leurs performances si nous ne sommes pas capables, nous-mêmes, de dynamiser nos organisations.

Pour accéder aux performances et à la compétitivité qui sont les seuls piliers pour la santé économique de notre département, nous devons à la fois innover dans nos actions et rompre avec nos habitudes, c'est la raison pour laquelle je vous propose de placer l'année 2007 sous le signe de l'**innovation-rupture**.

Il n'y a rien de provocateur dans cette expression et, si je l'utilise, c'est que des signes forts d'innovation et de rupture sont apparus ou se sont confirmés dans le courant de l'année 2006 et qu'ils devraient aboutir en 2007 à des actions nouvelles fortes.

Depuis 1997, les Ardennais essayaient de s'organiser à la façon des italiens, en districts industriels ou, à la façon DATAR devenue DIACT, en SPL, Systèmes

productifs locaux, sans succès jusqu'en 2006 où, enfin, une réalisation de type SPL, le Système Productif Territorial ASCOTT'S a pris corps.

Les qualités mises en œuvre, la démarche pour parvenir à cette réalisation ne trompent personne et n'ont pas trompé le Ministre d'Etat, Monsieur SARKOZY, en visite dans les Ardennes le 18 décembre dernier puisque celui-ci nous a apporté son soutien « pour que l'industrie ardennaise ne reste pas à l'écart des pôles de compétitivité français, soit de manière autonome, soit en intégrant un pôle existant ».

Il faut bien savoir ce qu'est un pôle de compétitivité pour comprendre ce que notre démarche comporte d'innovation-rupture.

Un pôle de compétitivité c'est le rapprochement d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets innovants.

On ne peut pas dire que les notions de stratégie partagée et de démarche partenariale aient été les moteurs de notre développement économique passé, mais je puis vous assurer que depuis le 18 décembre dernier, elles le sont et la constitution de notre dossier de pôle de compétitivité de la métallurgie vient de révéler des méthodes partenariales de travail de bonne augure.

Notre projet de pôle de compétitivité développe et amplifie les démarches à la base de notre SPL.

Il y a bien nouveauté dans l'action et rupture avec les vieilles habitudes.

Certains me diront que la démarche pôle de compétitivité n'est pas nouvelle puisque nous faisons partie du pôle Industries et Agro ressources.

Mais la grande différence entre les 2 pôles c'est que nous sommes au cœur du dispositif dans le pôle métallurgie alors que nous avons encore un peu de mal à nous situer dans le pôle Industries/Agro ressources.

D'ailleurs, à ce sujet, nous avons confié à des étudiants en Master à HEC une étude visant à nous présenter des éléments de stratégie d'action dans le cadre de ce pôle.

La mondialisation en développant les échanges commerciaux et financiers entre pays, a pour premier effet d'intensifier la pression concurrentielle entre entreprises, et il ne m'apparaît pas anormal que les entreprises réagissent soit de façon positive dans le cas du pôle de compétitivité, soit de façon plus réservée dans le cas de la zone franche qui vient d'être décidée par nos parlementaires au profit des Ardennes.

Cette zone franche que nous ne pouvons qu'accueillir très favorablement ; d'ailleurs nous avons déjà constitué une équipe au sein de la Chambre pour assurer la communication et l'information nécessaires.

Si cette zone franche participe à l'attractivité de notre territoire, elle ne doit pas constituer un élément de concurrence déloyale par rapport aux entreprises déjà installées dans notre département et qui se battent au quotidien pour conserver leur compétitivité sans aide particulière.

Sur ce point, avec Jean-Luc WARSMANN à l'origine de cette initiative parlementaire et que nous remercions vivement, nous pouvons vous apporter tous les apaisements nécessaires.

Les effets de la zone franche ne s'appliqueront pas qu'aux seules entreprises nouvelles ; ils s'appliqueront également aux entreprises existantes qui se développent et créent de l'emploi.

Si la zone franche est une innovation importante pour notre territoire, il faudra là aussi que nous rompions avec nos habitudes pour profiter au maximum de cette opportunité majeure, car il faut bien se rendre compte que si nous ne sommes pas suffisamment attractifs pour amener dans les Ardennes des activités nouvelles ou en développement et les emplois correspondants, ce sont les autres départements français, ce sont les provinces belges, Le Luxembourg ou les länder allemands qui les capteront.

Innovation-rupture également dans le comportement de nos entreprises face à la mondialisation.

Phénomène perçu comme une menace imparable pour notre économie, il nous permet de nous rendre compte aujourd'hui de nos avantages concurrentiels et nous conduit à travailler dans une nouvelle dynamique appelée stratégie de réseau et intelligence économique.

Le rapprochement des acteurs économiques ne peut que stimuler la compétitivité de notre territoire car une telle démarche constitue une source d'innovation, une source d'attractivité et un frein aux délocalisations par l'ancrage territorial qu'il crée.

Il ne fait pas de doute que l'année 2007 sera résolument offensive avec de nouveaux atouts qui viendront renforcer notre attractivité et notamment la DUP pour la branche ouest de l'A 34 et l'arrivée du TGV.

Les Ardennes sont plurielles, riches de savoir-faire, de savoir-vivre, de valeurs, d'idées et de talents. C'est la force de notre territoire et c'est une chance pour notre avenir.

Mettons en avant ce qui nous unit pour puiser notre énergie combative et réaliser nos ambitions. La réussite des Ardennes réside dans notre volontarisme et notre détermination, dans le respect d'une discipline collective. Nous avons les clés et les atouts pour redresser le cap vers le succès. Aujourd'hui, nous devons nous rassembler et agir unis, pour mieux gagner demain.

A vous toutes et à vous tous qui contribuez au développement des Ardennes, je vous présente, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, mes meilleurs vœux pour une année 2007 résolument offensive.
